



**EXTRAIT DE DELIBERATION
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRAJEP OCCITANIE
EN DATE DU 19 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Et le dix-neuf juin à 16 heures 30,

A l'Hôtel de région de Toulouse,

Les membres du CRAJEP OCCITANIE, dont le siège social est situé au Marché d'Intérêt National (MIN), 281 avenue du Marché gare à Montpellier (34070), se sont réunis en Conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres présents, au moment de son entrée en séance.

Monsieur Hervé Guégan, Président, préside la séance et est également Secrétaire de séance.

La Présidente rappelle l'ordre du jour du Conseil d'administration :

- Approbation du compte-rendu du CA du 15 mai 2018
- Renouvellement du Conseil d'administration
- Point sur les candidatures au Bureau
- Election du Bureau
- Délégation de signatures
- Validation du programme d'action 2018 et vote du budget 2018.

Le quorum visé à l'article 5 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Avec 18 associations présentes, 5 associations représentées sur 26 adhérents, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION : ELECTION DU BUREAU

La liste des candidatures au Bureau du CRAJEP OCCITANIE est soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 contre et 0 abstention).

Le Bureau suivant est élu à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 contre et 0 abstention) :

- **Président** : Hervé GUEGAN (Ligue de l'enseignement)
- **Vices président(e)s** : Emilie TABERLY (URHAJ), Josiane RICARD (Les Francas), Daniel JEAN-PIERRE (FMJC), François MOREAUX (CEMEA)
- **Secrétaire** : Kamyar MAJDFAR (LEC Grand Sud)
- **Secrétaire adjoint** : Jean-Claude CLERC (UR PEP)
- **Trésorière** : Sophie BAUDRILLER (UFCV)
- **Trésorière adjointe** : Soizic GHANDOUR (AFEV)
- **Membres** : Christine LUTTIAU (Léo Lagrange), Line COLSON (Peuple et Culture), Marie-Claude BANIOL (UF Centres Sociaux)
- **Invitée permanente** : Claudine PERIE, Présidente du Mouvement Associatif Occitanie, au titre de ce mandat de représentation.

Certifié conforme,

Fait à Toulouse, le 19/06/2018.

Le Président du CRAJEP Occitanie

Hervé GUEGAN

